

MESURES

Programme supplémentaire

☛ INVESTISSEMENTS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS

1. Financement des programmes de **travaux collectifs** sur le réseau de canaux et fossés, la voirie, le parcellaire (restructurations foncières) etc. (Cf. Programme Marais poitevin).
2. **Investissements individuels** entrant dans le cadre des projets : bâtiments, accès, matériel d'élevage, etc.. (Cf. OGAF d'accompagnement).

☛ PROGRAMME SPECIFIQUE POUR LES PETITES SURFACES

Il y a lieu de prévoir une enveloppe spécifique pour la poursuite d'un programme de type OLAE concernant les « petits lots de prairies » et ouvert aux exploitations qui comptent moins de 10 hectares de prairie permanente.

Le contrat « petites surfaces » n'entraînant pas la souscription du CTE, ni la contractualisation de l'ensemble des surfaces en prairie permanente de Marais poitevin, le montant de la prime est de 800 F par hectare et par an.

Pour le reste, le cahier des charges est identique à celui du contrat de base.

D'après les programmes en cours, la surface concernée est évaluée à 3000 hectares.

Année	1999	2000	2001	2002	2003
Surface concernée	600 ha	1200 ha	1800 ha	2400 ha	3000 ha



COMPLEMENTAIRES

Mesures destinées à faciliter la mise en œuvre du CTE

- ☛ Attribution des droits à prime et des droits à produire conditionnant le maintien et la progression de l'élevage : quotas laitiers, PMTVA, PCO...
- ☛ Etude pour la mise en place d'un signe de qualité propre aux exploitations en CTE dans le Marais poitevin, qui mettrait notamment en avant l'aspect « élevage en plein air ».
- ☛ Encouragement à la mise en place de groupements d'employeurs, moyen de répondre aux besoins éventuels de main-d'œuvre supplémentaire.
- ☛ Incitation aux échanges et regroupements parcellaires afin d'adapter les structures foncières du Marais à une exploitation plus rationnelle (cf. OGAF).
- ☛ Actions ciblées pour la transmission des exploitations d'élevage sans démantèlement et pour l'installation des jeunes agriculteurs.
- ☛ Investissements liés au dispositif d'animation et de formation

Formation des techniciens et des animateurs	Formation continue des techniciens, animateurs et formateurs intervenant dans le cadre du CTE
Références et recherche appliquée	Références nécessaires pour l'accompagnement collectif et individuel des exploitants
Information, suivi et valorisation scientifique	Publications, conférences, journées de travail pour les échanges entre les scientifiques et les groupes locaux

